ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Maria Fazzia, épouse de Accursee Pulleo et Accursee Pulleo te Auth. vs John Bevinetto.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 53.825 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 2841 rue Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, le SAMEDI, 24 août 1912 à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une table de billard avec poches, billes, queues de billard et râtelier pour queues, un piano Armstrong 57.757, 2 glacières, 2 comptoirs, un lot de bouteilles et leurs contenu, un baril contenant du whiskey un baril contenant du vin et un demi baril de gin, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mes bureaux. Conditions— Comptant. M. V. LAMESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — George J. Unterreiner, avocat pour les demandeurs.

13 août—13 18 24

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le droit d'occuper ledits lieux à bail occupé par Delgado & Cie, Inc., comme Entrepôt et connu sous les Nos 315 à 325 rue Nord Front, entre les rues Bienville et Conti.

Pour un terme de pas moins d'un an ni plus de trois ans.

Successeur d'Isaac Delgado.

No 209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, O. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 10 SEPTEMBRE 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée par la susdite Honorable Cour nommée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Un certain lot de terre, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Camp, l'avenue Louisiana et la rue Teleanco, étant à une distance de 20 pieds 1 pouce de l'enseigne des rues Magnolia et l'avenue Louisiana, contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 23 pieds 1 pouce de face à la rue Magnolia, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 2237 (vieux No 915) rue Magnolia, et comprennent un cottage simple ayant deux chambres à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2. Un certain lot adjoint au lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoint au lot B et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 2239 rue Magnolia et sont les mêmes que les propriétés susmentionnées.

Les dits lots B, C, D, forment une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9, sur un devis annexé pour référence à un acte passé par devant John F. Coffey, notaire, le 26 février 1858. Toutes les propriétés ci-dessus étant situées en la ville de la Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane.

Conditions— Un tiers en plus comptant, le solde en deux payements égaux, payables en 1 et 2 ans après la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication: la partie à crédit devant être représentée par billets à ordre de l'acquéreur et fait en coupons en parties égales d'effectuer une division entre les parties demandeurs et défendeurs, c'est à dire en six parties différentes, avec le droit de l'acquéreur de payer au comptant un ou toutes les parties à crédit le jour de la vente; les billets devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non aliénando. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Les notes de vente devant être passées pardevant ——— notaire, avec la clause d'hypothèques d'avance, à 10 pour cent en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection, et le coût des notes de vente devant être aux frais des acquéreurs. Les bâtisses sur ladite propriété devant être assurées pour au moins trois quarts de leur valeur, et les primes s'il y en a doivent être payées au porteur en primes desdits billets. Les billets devant être payables à la Banque de Lafourche, Thibodaux, Louisiane. Les loyers des propriétés louées à bail devant être payés aux acquéreurs à partir de la date de la vente. Les loyers dûs devant appartenir aux parties demanderesses et défenderesses; avis des propriétés louées sera annoncé le jour de la vente.

20 juil—20 21 28—aout 4 11 18 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le Numéro Municipal 1719 rue Delachaise, entre les rues Baronne et Carondelet (dans le carré de l'Avenue Louisiana.)

John R. Perez vs Henry Eustin Individuellement et Tuteur Naturel et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 100.818 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No municipal 427, borné par les rues Delachaise, Baronne, Carondelet et avenue de la Louisiane, désigné par le No 18 sur un croquis par Edgar Pilié, architecte, daté du 22 mai 1882 mesurant trente pieds sur la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot devant être pris à une distance de 120 pieds du coin de la rue Carondelet.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat du demandeur.

12 juil—12 14 19 26—aout 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 1616 avenue Washington, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet.

Percy S Benedict vs veuve Henry Goodwin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,719 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 septembre 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le lot désigné sur la liste des assessements comme No 34, dans l'îlet No 229 du Quatrième District, borné par les avenues Washington et St-Charles, les rues Carondelet et Cerisery, mesurant trente pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de cent deux pieds un pouce, et laquelle propriété est ainsi décrite sur un plan de C. A. Pitcetin, daté le 4 octobre 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

9 aout—9 16 23 30—sept 6 11 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Anna J. Bonnabel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,505—Division B—Attendu que Mlle Gabrielle Boudousqué a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Anna J. Bonnabel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Teissier & Teissier avocats.

15 août—15 19 24

Succession de Joseph Donaldson, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,826. — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Donaldson, Jr. ne soit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. L. E. Hoover, avocat.

15 août—15 19 24

Succession de Edmund J. Wheelahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,228—Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Avenia E. Troyer veuve en communauté de Edmund J. Wheelahan, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —J. B. Rosser Jr. avocat. Aout 15 —15 19 24

Succession de John Balovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,102—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve J. Balovich exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. A. Bahas, avocat.

14 août—14 18 23

Succession de Henry Trapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96,656. — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Trapp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Daniel J. Murphy, avocat.

13 aout—13 17 22

Succession d'Otto Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,429 — Division D—Attendu que Christian Bacher Sr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Otto Weber, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar M. Cahn, avocat.

9 aout—9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'enseignure des rues Magnolia et Pine,

(Dans l'îlet rues Broadway et Elm.)

Portant les Nos municipaux 7224 et 7226 rue Magnolia.

Mme Lillian L. Clarke (Tutrice) vs Mme Julia M. S. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 100,771 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans le carré deux de Friburg, borné par les rues Pine (autrefois Locust) Magnolia (autrefois Zimple) Broadway et Elm (autrefois Troisième ou Street), désigné comme lot No un, sur un plan de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 5 octobre 1905, et annexé à un acte passé devant H. L. Loomis Jr. notaire, daté du 11 octobre 1905, et lequel mesure suivant ce plan quarante cinq pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Pine de cent dix huit pieds formant le coin, avec l'usage commun d'une allée à l'arrière, de quatre pieds en largeur et s'étendant de la rue Pine vers la rue Broadway.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

L. E. Hoover, avocat pour la demanderesse.

13 juil—13 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Trois Lots de Terre de Valeur rue Calhoun,

Entre les rues Magnolia et Clara,

(Ilet: Propriété Foucher).

Acme Homestead Association vs Francis W. Crosby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,416 — En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre, avec toutes les améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calhoun, Magnolia, Clara et la Propriété Foucher, désignés par les Nos 9, 10 et 11 de l'îlet 112, sur un devis et certificat d'arpentage daté du 28 avril 1911, dressé par Geo. De Armas, voyer, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Calhoun sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 11 s'étendant à cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de la rue Magnolia.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 O/O du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Laute schlaeger, avocat pour la demanderesse

19 juil—19 26—aout 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 812 rue Désiré, entre Dauphine et Bourgogne.

Third District Building Association vs Mlle Annie Therese Henriette Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,196— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Bourgogne, Pitot et Dauphine, désigné comme lot No deux sur un plan dressé par F. B. Tourné, daté du 10 avril 1853, [illegible] de J. Lindsay, [illegible] notaire, lequel dit lot mesure, en mesure anglaise, vingt-six pieds six pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant une moitié du lot No deux et contigu au lot No trois, comme il est démontré sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 10 juin 1837, déposé en l'étude de O. De Armas, notaire, avec un acte daté du 29 juin 1837 et étant ainsi conformément à un plan de A. Costeing, architecte, daté du 15 février 1855, déposé en l'étude de P. Condrain, ancien notaire, le 26 février 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Sathon & Loomis, avocats pour la demanderesse.

3 août—3 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District, rue Délery.

(Dans l'îlet Douglas, rues Tricou et Bienvenu.)

Mutaford and Alvis vs Otto E. Boss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 101,031 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Delaronde (actuellement Douglas), Tricou, Délery et Bienvenu, désignée par le numéro deux et mesure vingt-cinq pieds sur la rue Délery sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds, quatre pouces

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour les demandeurs.

26 juil—26—aout 2 9 16 23 29

30 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, cinématographe, "slot machines," barrouche, vins, bière etc.

Licences d'Etat et de ville pour buvette de 1912

Charles F. Rantz vs Joseph Schiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 101,421 — En vertu d'un ordre de vente daté du 14 août 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux ci-dessous décrits le LUNDI 26 août 1912, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux Nos 613 et 615 rue Bienville —

1 Machine cinématographe, 1 lot de meubles de maison et décors, 21 "Slot Machines", 1 lot de vins et de bière, verreries, divers, etc., d'après l'inventaire.

1 Barrouche et harnais.

1 licence de ville de 1912 de $252 50 pour buvette et une licence d'Etat de 1912 de $100 pour buvette, pour la vente de liqueurs vineuses et maltées (seulement pour gens de couleur).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions au comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

G. Lemle, W. C. Jones & A. A. Moreno, avocats pour le demandeur.

15 août—15 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF DE

1. 13 Lots de terrains de valeur dans le Septième District.

Dans le carré borné par les rues Pritchett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot.

2. Un lot de terrain de valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Calhoun et Howard, Dans le carré rue Liberté et l'avenue Henry Clay.

Theodore A. Beck vs Mme Sarah Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,879 - En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Treize certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 404 anciennement No 21, borné par les rues Prichett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, autrefois Dorgenois, lesdits treize lots de terrain sont numérotés et mesurent suivant un certificat d'arpentage et subdivisions dudit carré établi par C. Uncas Lewis, député voyer de ville et annexé à un acte passé devant Geo. C. Walshe, notaire en cette ville, le 13 novembre 1903, comme suit, à savoir: Les lots un à quatres les deux inclusifs et les lots Nos treize à vingt tous inclusifs et le lot No vingt trois; les dits lots Nos un à quatre, tous inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le lot No un forme le coin des rues Apricot et Hamilton; les lots Nos treize à vingt, tous inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Prichett sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le lot No treize forme le coin des rues Pritchett et Laurel Grove, et le lot No vingt trois mesure trente pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

2. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 99, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Howard (autrefois St-George) et Rue Liberté (autrefois Green) et avenue Henry Clay. Ledit lot est désigné par le No 11 sur un croquis dressé par C. Mile Williams, député voyer de ville, daté du 23 janvier 1896, et mesure vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Calhoun, vingt neuf pieds onze pouces et six lignes en largeur en arrière, cent trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Howard et une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot numéro douze sur ledit plan, de cent trente six pieds six pouces et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocat pour le demandeur.

13 juil—13 14 19 26 —août 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

3 MAISONS DOUBLES,

Nos 2201 et 2203; 2209 et 2211; et 2213 et 2215 avenue Londres.

(Dans l'îlet: rues Miro, Tonti et Nouvelle-Orléans.)

Suburban Building and Loan Association vs Frances Gibson, épouse de Irving C. Basile, et Irving C. Basile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 101,014 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situés dans le Troisième district de cette ville dans le carré No. 1180, borné par l'avenue de Londres, les rues Liberté, maintenant Miro, Feroe, maintenant Tonti et Nouvelle Orléans, désignés comme lots numéros un, trois et quatre sur un plan de P. O Bouchonequé, architect, daté du 24 Mars 1888, les dits lots mesurent comme suit, lot numéro un forme le coin de l'avenue de Londres et la rue Miro et mesure vingt neuf pied sept pouces de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds 8 pouces 6 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les lots trois et quatre mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds huit pouces six lignes en profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Sathon & Loomis, avocats, pour la demanderesse

26 juil—26—aout 2 9 16 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2233 et 2235 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'îlet rue Galvez et avenue Tulane),

Louis B. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 100,764—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un alias writ de saisie et vente, tous deux qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile, de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Miro, Galvez et l'avenue Tulane. Ledit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murphy de Joseph A. Cassey, par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 223, folio 618.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

26 juil—26—aout 2 9 16 22 26 29

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1909 LOUIS REUB Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TERME RAISONNABLE

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express